AU CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE
À QUÉBEC

JUIN 1937

La situation des Manitobains de langue française

MÉMOIRE DE

SON EXCELLENCE MGR EMILE YELLE
Arch.-Coadj. de St-Boniface

"Les Manitobains de langue française ont appris de dure expérience que l'on ne conserve que ce que l'on est disposé à défendre tous les jours résolument: ils ont conservé leur héritage français parce qu'ils l'ont voulu; ils entendent, sans se faire illusion sur les difficultés de demain, continuer à se défendre pour conserver leur héritage français."

LA LIBERTÉ, ST-BONIFACE

Le Mémoire de Son Excellence Mgr YELLE

au

CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Canadien qui aime son pays et cherche à saisir l'âme qui en assurerait l'unité profonde et durable, a le temps de se livrer à bien des réflexions quand, emporté vers l'Ouest par la vapeur, il traverse les mille milles de la région en grande partie désertique qui sépare Sudbury de la capitale du Manitoba.

Si ce voyageur est d'origine française, il se rappelle qu'autrefois, il y a deux siècles, un groupe d'aventureux explorateurs accompagnés des Pères Jésuites Messaiger et Aulneau, guidés par le Sieur de La Vérendrye et ses fils, parcouraient les rivières et les lacs que côtoie aujourd'hui la voie ferrée, et à la cadence des rames, faisaient retentir l'écho des forêts et des rochers de joyeux refrains français. Par eux, toute la plaine de l'Ouest était couverte de forts et les syllabes de France étaient portées jusqu'aux premiers contreforts des montagnes Rocheuses.

Ce voyageur n'oublie pas que par le même chemin passèrent pendant un demi-siècle, à partir de 1818, les premiers prédicateurs de l'Evangile dans l'Ouest: missionnaires de langue française envoyés par l'évêque de Québec. Et en arrivant à St-Boniface, ce qui frappe d'abord le regard sur les rives de la rivière Rouge, c'est le temple magnifique élevé par le grand défenseur de la langue française dans l'Ouest, Mgr Langevin: à l'intérieur de la cathédrale ce qui émeut profondément le coeur français, c'est de lire à 1500 milles du vieux Québec, ces mots d'espérance: "Le Dieu vivant est au milieu de vous".

Si le voyageur se demande quelles traces durables ont laissées ces découvreurs d'empire et ces fondateurs de civilisation qui portaient des noms français et qui parlaient la langue de la douce France, il doit d'abord se rappeler qu'à St-Boniface on n'est encore qu'aux portes de l'Ouest canadien: il faudrait parcourir encore 1000 milles pour atteindre le sommet des Rocheuses, et c'est une distance égale à celle qui sépare Québec de Winnipeg (ou Paris de Moscou), qu'il resterait à franchir pour arriver aux paroisses canadiennes-françaises récemment fondées sur les bords de la rivière la Paix, au vicariat apostolique de Grouard.

La langue

Les trois provinces de l'Ouest couvrent une superficie de 750.000 milles carrés, ce n'est que la cinquième partie de la superficie du Canada, mais c'est trois fois et demie la superficie de la France. Cet immense territoire était peuplé au recensement de 1931 par une population de 2,353,529 personnes (le quart de la la population canadienne), établie au Manitoba surtout depuis une soixantaine d'années et dans la Saskatchewan et l'Alberta depuis une quarantaine d'années. Toutes les nations du monde y sont représentées.

De cette population près de 87% peut parler l'anglais, un peu plus de 6% sait le français et près de 7% ne parle ni anglais ni français.

De la population sachant le français, 1,143,138 — 21% (30,291) — n'est pas d'origine française; par contre, 17% de la population d'origine française (23,269 sur 136,116) ne parle plus français.

Pour comprendre la pleine signification de ces chiffres, il faudrait les mettre dans leurs cadres concrets de géographie humaine, les expliquer dans leur évolution historique, les voir dans leur enveloppe ethnographique et dans le triple milieu politique et juridique de chacune des trois législations provinciales des provinces des Prairies. On comprendra facilement qu'un tel travail dépasse les cadres de cette communication autant que mes propres renseignements et mes moyens d'investigation. Je me contenterai donc de quelques notations un peu plus précises sur les Manitobains de langue française dont je connais un peu moins mal la situation. Et puis la Saskatchewan et l'Alberta ont ici des délégations qui n'ont pas besoin de mes paroles pour prouver leur vitalité.

Les groupements

En jetant un coup d'oeil sur une carte ethnographique du Manitoba, on constate que la population d'origine française, soit 47,039 sur 700,139, pas tout à fait 7%, de la population totale, est surtout groupée dans un rayon d'une centaine de milles autour de St-Boniface: au sud, dans la plaine de la rivière Rouge, au sud-ouest, dans la région ondulée de Pembina; à l'ouest dans le bas de la rivière Assiniboine; au nord sur la rivière Winnipeg. Ajoutons quelques groupes plus isolés autour du lac Manitoba et dans l'ouest de la province.

La population des groupes ruraux bien organisés s'élève à environ 22,000. Quatorze mille font partie de l'agglomération urbaine où s'entassent les 280.000 habitants de Winnipeg et des municipalités environnantes. De ces 14,000, 9000 environ forment les deux paroisses de langue française de St-Boniface et du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le reste de la population soit environ 6 à

7000 est dispersé sur tout le territoire manitobain jusque dans les régions non organisées du nord, les villes de Le Pas et de Flin Flon, les régions minières du nord et de l'est. Sur les municipalités manitobaines il y en a au moins 75 où la population d'origine française ne dépasse pas 100 personnes. Dans ces conditions, on comprend facilement que près du dixième de la population d'origine française ne parle plus français, soit 4540 sur 47,039. Par contre 10,178 personnes d'origine étrangère comprennent le français, ce qui porte à 52,677 le nombre de personnes sachant le français, soit 7.5% de la population totale de la province.

Originaires du Québec

Une grande partie de la population française du Manitoba, vient elle-même, ou ses ancêtres viennent de la province de Québec, plusieurs sont venus de la vieille province après un stage plus ou moins long aux Etats-Unis. Un certain nombre vint directement de France à la suite des disciples de Dom Gréa en 1892 et les années suivantes. Ce groupe forme aujourd'hui deux ou trois paroisses bien organisées.

Quelques milliers, descendants des pionniers français qui se sont unis aux femmes du pays dans les premirs temps de la colonie, forment la race métisse. Enfin 1200 à 1500 sont d'origine belge.

Nos municipalités civiles n'ont là-bas aucune relation géographique ou légale avec la paroisse, et sur les quelque 125 municipalités civiles, il y en a à peine 7 ou 8 où notre élément ait une faible majorité. Dans ces conditions, si l'influence des nôtres peut s'y faire sentir en bien des endroits, on ne peut cependant y trouver une ambiance protectrice de la langue et de l'esprit français.

La paroisse manitobaine

C'est la paroisse catholique qui reste le centre protecteur des traditions françaises et de la langue maternelle. Le dimanche matin nos gens viennent de 4, 5 et parfois 8 ou 12 milles, car la paroisse manitobaine est moins populeuse et plus étendue que la paroisse québécoise. Réunis autour de la petite église paroissiale, avant et après le service divin, ils échangent, en français, leurs impressions avec la même familiale bonhomie que leurs cousins du Québec. On s'entretient des petits événements de la localité, des nouvelles des autres paroisses: il est frappant de constater combien les Manitobains de langue française se connaissent malgré les distances qui les séparent; on n'oublie pas les souvenirs du vieux Québec, on s'y passionne même pour les révolutions politiques qui s'y déroulent, on prévoit le rendement de la prochaine moisson en supputant le prix du blé, ou en exprimant des craintes sur la rouille menaçante ou les sauterelles qui peuvent venir quand la sécheresse n'est plus à craindre. Et à côté de l'église, près du murmure des vivants, le

petit cimetière conserve en silence, écrits sur de pauvres pierres ou d'humbles monuments, les noms des aïeux, des noms bien français qui rappellent les traditions de courage, d'endurance et de fidélité de ceux qui sont partis pour un monde meilleur.

A l'intérieur de l'église, la prédication se fait en français par des prêtres de langue française. Dans une quarantaine de paroisses les Manitobains de langue française sont unis en groupes suffisamment homogènes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'employer d'autre langue que le français à l'église. Dans une dizaine de paroïsses en plus la prédication se fait en français et en une autre langue: anglais, polonais ou flamand. Dans nos paroisses le prêtre reste, en même temps que le témoin du surnaturel, un des meilleurs ouvriers de la survivance française.

Langue et religion

Bien que la vérité religieuse qui commande l'assentiment de notre foi soit destinée à tous les peuples et ne soit le lot d'aucune race en particulier, il n'en reste pas moins vrai, l'expérience le prouve, qu'au concret d'une psychologie vivante on ne pratique pas impunément la vivisection dans les sentiments intimes les plus profondément unis au coeur de l'homme. L'affaiblissement ou la perte des uns, produit un contre-coup certain sur la force de résistance et d'épanouissement des autres. Dans nos milieux de l'Ouest canadien le Français qui s'anglicise subit presque fatalement l'influence dominante de la majorité: or, au Manitoba, il y a sur 600,139 individus parlant l'anglais, dont 368,010 d'origine britannique, 19,031 personnes d'origine britannique qui sont catholiques. Dans un tel milieu, l'assimilation conduit très vite au mariage mixte, et le mariage mixte conduit dans une proportion effrayante à la perte de la foi ou au moins à l'abandon de la pratique religieuse.

De même la conservation du sens catholique avec ce qu'il comporte nécessairement de bon sens, d'équilibre, de juste appréciation des valeurs d'âme, des éléments de culture spirituelle, d'élévation au-dessus d'un matérialisme rapetissant et niveleur, aide à nos gens à rester plus attachés aux traditions ancestrales, à la langue de famille qui ont modelé leurs âmes et ne peuvent être abandonnées sans amoindrissement spirituel.

Je n'ai pas les renseignements qui me permettraient d'établir une comparaison entre les personnes d'origine française qui ne parlent plus leur langue, au Manitoba, et celles qui ne sont pas catholiques: les chiffres du recensement de 1931 suggéreraient une étude intéressante à faire sur ce sujet: sur 47,039 personnes d'origine française, 4540 ne parlent plus français et 3,719 ne sont pas Catholiques.

(En Saskatchewan, sur 50,700, 8,497 ne parlent plus français et 6,020 ne sont pas Catholiques. En Alberta sur 38,377, 10,232 ne parlent plus français et 6,274 ne sont pas Catholiques.)

La population d'origine française, catholique dans la proportion de 92%, forme presque le quart de la population totale catholique du Manitoba, exactement 22.84%. Sur la population catholique de rite latin (les Ruthènes de rite grec sont au nombre de 58,489) les catholiques de langue française forment le groupe racial le plus nombreux, 33%. Ils sont suivis par les Polonais, qui forment le quart de la population catholique de rite latin. Les catholiques d'origine britannique forment un peu plus du sixième, et le dernier quart est formé des catholiques originaires des différents pays de l'Europe centrale et des Indiens indigènes. Le clergé séculier et régulier de langue française comprend plus des deux tiers des prêtres au travail, soit 175 sur 260, et les religieuses de langue française sont au nombre de 850 environ sur 1050, soit 80%.

La salle paroissiale

A côté de l'église, vous trouverez au Manitoba, presque partout, même dans les paroisses les plus pauvres, la salle paroissiale, qui en est comme le complément social nécessaire. La salle paroissiale permet de prolonger la conversation "du perron de l'église"; elle donne à la paroisse manitobaine un caractère plus familial encore que dans la province de Québec. A la salle paroissiale tous les Manitobains sont frères, on se sent chez soi avec la liberté de conversation et la jovialité d'allures qui ne sont pas de mise à l'église. C'est là qu'ont lieu les fêtes paroissiales, les repas de famille ou de paroisse; là s'organisent les séances où l'on s'efforce d'entretenir l'amour du français et de cultiver la pureté de la langue, c'est là que l'on reçoit les délégués de la vieille province en tournée d'évangélisation française; là que l'on discute des voies et moyens d'agrandir l'église ou de réparer le presbytère, là que l'on organise les parties de cartes, les bazars, les ventes de charité qui permettront de trouver les ressources nécessaires à ces améliorations ou simplement aux dépenses ordinaires de la paroisse. La salle paroissiale contribue ainsi à entretenir et à développer la connaissance mutuelle, l'union, elle prémunit contre le danger de la fréquentation des réunions protestantes et des rencontres qui pourraient aboutir aux mariages mixtes: disons qu'elle est au Manitoba un bon soutien de la langue et de l'esprit français.

La gageure du bilinguisme

Ce peuple qui sort de l'église ou de la salle paroissiale, si nous le suivons dans ses foyers, nous l'entendrons parler français. A la campagne les relations nécessaires avec l'extérieur où ne résonne que la langue anglaise, peuvent être limitées assez souvent au commerce, à la vente et à l'achat des produits et le foyer est moins menacé qu'à la ville par l'envahissement des habitudes, de l'esprit, de la langue de la majorité. Dans les centres urbains, en effet, au bureau, à l'usine, au chantier de travail, c'est l'anglais qui prédomine,

pour ne pas dire qui est exclusivement employé. Là, la langue anglaise devient rapidement plus familière, c'est le mot anglais qui monte spontanément aux lèvres et qui risque d'envahir le foyer. Danger trop réel contre lequel on tâche de réagir, et pour réagir, il faut que l'esprit français reste assez vivace pour remonter sans cesse le courant, il faut que du fond des coeurs restés français, il monte continuellement vers les lèvres un afflux capable de percer l'atmosphère enveloppante, de desserrer l'étreinte étouffante, de vaincre l'habitude facile du moindre effort, du laisser aller, capable d'entretenir sans relâche le miracle psychologique d'un bilinguisme presque complet dans toutes les classes de la société et non seulement dans une élite intellectuelle.

Et en se demandant si cette gageure est possible on se tourne instinctivement vers l'école, on se demande ce qui grandit dans le cœur de l'enfant. Or "l'école officielle", disait au dernier congrès de l'association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, le président d'alors, M. le magistrat Lacerte, "avec l'anglais comme seule langue d'enseignement, est en mentalité anglaise. Du point de vue religieux elle est protestante. Du point de vue national, l'enseignement est partial, incorrect, injuste".

Histoire humiliante

Et, en effet, le dualisme scolaire, imité du Québec, introduit dans la constitution manitobaine en 1870 n'a pu résister au fair-play et à l'esprit d'équité de la majorité montante. En 1890, la population de langue française ne forme plus que 8% de la population totale. On sait l'histoire humiliante que je ne referai pas ici; l'humiliation se complétait en 1916 par la suppression pure et simple du français à l'école (1). C'était quatre ans après le premier congrès de la langue française au Canada, et c'était pendant les jours glorieux où les Canadiens, au delà des mers, se battaient pour la liberté des peuples et la défense des minorités.

L'Association des Canadiens français du Manitoba fut fondée. Mgr Langevin disait au premier congrès de la langue française, ici même: "Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière du Québec et de leur dire: "Hors de là vous n'êtes plus chez vous. Nous sommes chez nous partout au Canada." (2) En des circonstances difficiles le successeur de Mgr Langevin, Mgr Béliveau, fit l'application opportune de cette fière déclaration:

"Gardons nos positions"

"Gardons nos positions, conservons ce que nous avons, si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre."

---

(1) On trouvera le récit de cette histoire dans le magistral ouvrage de l'abbé Groulx: L'enseignement français au Canada, Tome II, c. 2.

(2) Premier Congrès de la langue française au Canada, p. 207.

L'Association d'Education prit ces paroles comme programme d'action: elle résolut de conserver la langue française dans l'école et l'esprit français au coeur des écoliers; elle veilla sur l'école, recruta et forma des éducateurs, stimula et éclaira les pères de famille, réunit les bonnes volontés, éveilla les assoupis et les découragés; elle resta toujours très près de la réalité, pendant vingt ans, elle a amélioré ses méthodes, affermi ses positions, elle a conquis la confiance des Canadiens-Français, s'est imposée à l'attention et au respect de l'autorité publique, s'est attiré l'admiration de tous les groupes français et a servi de modèle aux organisations similaires des autres provinces anglaises du Canada. Son vice-président actuel, M. Camille Fournier, pouvait écrire récemment: "Nos positions légales nous ne les avons pas reprises, nos droits nous ne les avons pas reconquis, mais nos efforts constants ont établi un état de fait qui honore les chefs qui nous ont guidés et qui équivaut presque à une réconnaissance juridique." (3)

Documents émouvants

Je ne connais pas, sur l'état des Manitobains de langue française de documents plus instructifs et plus émouvants à la fois dans leur apparente sécheresse et leur volontaire absence de tout élément théâtral que les comptes rendus des différents congrès de l'Association qui se sont tenus tous les deux ans depuis 1916.

On y trouve non pas un style de rhétorique, mais en notations très objectives, en formules sobres l'inventaire des ressources et l'indication des faiblesses de notre situation française au Manitoba, la mise au point progressive d'un organisme complexe qui maintient le droit contre la légalité abusive, des voeux qui sont des directives immédiatement pratiques, en un mot l'expression nette, sans pessimisme déprimant, sans optimisme aveugle, l'expression articulée dans la texture de la vie nationale, de la volonté de vivre de quelques milliers de descendants de fils de la vieille France perdus dans un coin du Canada anglais.

Les écoles

Du compte rendu du Congrès de 1936, je prends les renseignements suivants que je complète en les mettant à date.. Il y a chez nous une municipalité scolaire pour chaque arrondissement scolaire. Des commissaires représentants des pères de famille s'occupent d'actionner le rouage scolaire selon les dispositions de la loi. Sur 2050 districts scolaires, 145 à 150 sont contrôlés par des commissaires de langue française. Ces commissaires au nombre de 450, forment une association en contact intime avec l'Association d'Education, et qui a une influence notable dans les conventions géné-

(3) "La Liberté", 7 avril 1937.



rales des Commissaires d'école du Manitoba. M. le magistrat Lacerte, ancien président de l'Association, et M. Marion, président actuel, font partie du bureau de l'association générale qui comprend huit membres. Pour maintenir les commissaires et les pères de famille en éveil, l'Association d'Education a organisé des cercles paroissiaux, qui dans certains endroits pourraient être plus actifs, mais qui somme toute s'efforcent d'organiser des soirées françaises instructives et récréatives dans chaque paroisse et de maintenir l'attention éveillée sur la question scolaire et d'entretenir l'amour du français au fond des coeurs, et son influence pratique au foyer et autour de l'école.

L'Educateur est l'âme de l'école. L'Association d'Education l'a compris dès le début. Une association des instituteurs a été formée en relation très intime elle aussi avec l'Association générale. La Ligue des Institutrices de langue française a un bulletin mensuel. Nous avons actuellement tout près de 300 instituteurs et institutrices, dont la moitié environ est formée par des religieux et des religieuses.

Tous possèdent actuellement le diplôme d'état de première ou de deuxième classe (4), et plusieurs sont des bacheliers.

Dans les premières années, le nombre des éducateurs sachant le français faisait défaut, l'Association fournit des bourses d'études pour les élèves de l'école normale. Aujourd'hui il serait difficile, à cause de la crise financière, de continuer ces déboursés, d'ailleurs le nombre de nos éducateurs est maintenant suffisant et le recrutement se fait normalement; l'Association porte ses efforts du côté de la formation pédagogique française et catholique.

Cours pédagogiques

Car les cours de l'école normale de l'Etat, et il n'y a pas d'école normale catholique depuis 1916, ne préparent ni à l'enseignement du français, ni à l'enseignement du catéchisme. L'Association d'Education a organisé des cours de pédagogie française et religieuse. Actuellement, il y a une semaine pédagogique pendant les vacances d'été, et quelques réunions durant la semaine de Pâques. La moyenne des assistances, même en plein milieu des vacances, s'élève à 75 ou 80 pour cent. Il y a là une manifestation très consolante quand on se rappelle que l'assistance à ces cours est complètement libre et n'a pas de contrôle officiel. Depuis quelques années ces cours pédagogiques sont donnés aux élèves de l'école normale. Des examens ont été passés cette année, et l'Association est à rechercher les moyens d'assurer une sanction efficace à ces examens.

---

(4) Le diplôme d'enseignement de première classe est accordé aux élèves qui, après la douzième année d'études, subissent avec succès les épreuves d'une année à l'Ecole normale. Le diplôme de deuxième classe est accordé dans les mêmes conditions aux élèves qui n'ont fait que la onzième année d'études.

Le français à l'école

Ces instituteurs et institutrices enseignent le français à l'école en tenant compte des difficultés locales, en certains endroits où il n'y a à l'école que des enfants de langue française, la situation est plus facile. Les inspecteurs du gouvernement, à quelques rares exceptions près, ont suffisamment d'intelligence pour se contenter de constater que le programme officiel de l'Etat est rempli. Ailleurs, la situation est plus difficile, et en plusieurs endroits on enseigne le français en dehors des heures scolaires avant ou après la classe.

Pour assurer l'efficacité de cet enseignement français, l'Association d'Education a organisé un programme complet pour toutes les années du cours jusqu'à la douzième année. Ce programme est sans cesse tenu sur le métier pour l'adapter aux circonstances et assurer l'efficacité de l'étude de la langue française.

Concours de Français

Le contrôle de cet enseignement se fait par le Concours de Français en mai, et par la visite des écoles. L'Association a organisé le Concours de Français, et en 1936 le nombre des concurrents, de la quatrième année d'études à la douzième s'élevait à 2758, représentant 109 écoles et 47 paroisses. Sur ce nombre, 338 élèves appartiennent au cours moyen, c'est-à-dire de la neuvième à la douzième année. Le nombre des concurrents a quadruplé depuis 1923. Le rapporteur du comité de fonctionnement scolaire au dernier congrès de l'Association pouvait déclarer: "Nous avons à peu près atteint le maximum. Sinon, nous n'en sommes pas loin." J'ai eu l'occasion de feuilleter quelques copies de concurrents de douzième année, et, sans être spécialiste en la matière, je puis affirmer que le concours ne pêche pas par excès de facilité.

Mais le concours n'est qu'un épisode passager dans l'année scolaire. L'Association s'est rendu compte qu'il fallait suivre l'enseignement français tout le cours de l'année: deux visiteurs parcourent les écoles en son nom. Les deux visiteurs ont atteint ainsi, durant l'année scolaire qui s'achève 165 écoles dans 47 paroisses, questionnant 7952 enfants, dont 4000 environ sont entre les mains de religieux ou religieuses de langue française. Ici l'on peut dire sans restriction, je pense, que nous atteignons le maximum.

Les rapports des visiteurs d'écoles, les comptes rendus des Congrès, les renseignements sur les écoles et les instituteurs et institutrices, un aperçu des difficultés scolaires qui surgissent dans différents endroits du territoire, la correspondance avec le département de l'Education (on a dit avec apparence de raison que l'Association jouait le rôle pour nos écoles, d'un ministère de l'instruction publique auprès du gouvernement) tous ces documents sont conservés aux archives d'un secrétariat permanent où un secrétaire est continuellement au service des commissaires, des instituteurs et de tous ceux qui s'intéressent à la question scolaire.

Perception annuelle

L'entretien de ce secrétariat, les frais de visiteurs, exigent chaque année une somme assez rondelette. Pous subvenir à ces dépenses, l'Association fait chaque année "une perception". Des délégués du bureau central se rendent dans chaque paroisse de langue française, à l'issue de la grand'messe, rappellent à la population le but et le travail de l'Association, et recueillent l'obole de chacun. Les sommes recueillies ainsi par l'Association de 1916 à 1935 dépassent un peu $60,000.00.

Le collège de St-Boniface

Au-dessus de l'enseignement primaire et moyen, l'enseignement classique est donné au collège de St-Boniface, qui s'est annexé l'an dernier un collège féminin où les RR. SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie préparent au baccalauréat de l'Université. Le collège de St-Boniface, qui est la plus vieille institution d'éducation du Manitoba, et l'un des trois collèges classiques de langue française à l'ouest des Grands Lacs, fait lui-même partie intégrante de l'Université du Manitoba. Le R. P. Béliveau, recteur du Collège, dans une causerie à la radio, à l'occasion du 60ième anniversaire de l'Université du Manitoba, résumait ainsi l'oeuvre du Collège: "Il a préparé un clergé distingué et nombreux, si l'on considère la faible proportion des élèves qui finissent leur cours. Il compte parmi ses anciens élèves deux évêques, un grand nombre de prêtres disséminés dans tout l'Ouest, et même dans tout le Canada et les Etats-Unis. Il a fourni des sujets à de nombreuses communautés religieuses... Cette élite existe aussi chez les laïques. Elle doit à son collège l'instruction religieuse, la philosophie et la mentalité catholiques... Au point de vue français en même temps que catholique, le collège a été un facteur essentiel de notre survivance. Sans lui, il n'y aurait pas maintenant de classe instruite française."

Je n'insiste pas. L'oeuvre du collège de St-Boniface est semblable à celle que remplissent dans la province de Québec les institutions similaires. J'ajoute seulement que pour nous maintenir là-bas, la haute culture traditionnelle est une nécessité pour notre race.

La classe dirigeante

Si vous me demandez la part d'influence sociale qu'exercent les Canadiens-Français au Manitoba, je dois reconnaître qu'ils ont subi durement les conséquences de la crise financière; bien des fortunes ont sombré; bien des positions importantes ont été perdues. Il y a actuellement très peu d'employeurs de langue française. Dans la classe professionnelle, 20 médecins sur environ 600; une dizaine d'avocats; sur 50 juges de différentes juridictions, 4 sont de langue française, parmi lesquels le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba; à Ottawa, un sénateur sur 6, un député sur 17;

au provincial, 2 députés sur 55, avec une influence qui peut facilement être décisive dans 10 ou 12 comtés. On vient de publier pour la population de Winnipeg et St-Boniface un "indicateur-bottin", des professionnels, hommes d'affaires, marchands, employés de magasins et de bureaux, on y relève 280 noms.

La liste n'est certainement pas complète, ajoutons-y une trentaine de noms, puis une trentaine de noms de personnes employées dans l'enseignement, un petit nombre de rentiers, un bon nombre de chômeurs; le reste de la population est composé d'ouvriers. A la campagne, nous avons déjà vu que la population rurale doit s'élever à environ 22,000. En généralisant les résultats d'une enquête faite il y a deux ans dans le diocèse de St-Boniface, on pourrait conclure que les deux tiers de cette population vivent directement de la culture du sol. La mévente du blé a rendu la situation difficile pour un certain nombre de cultivateurs. Cependant le grand nombre, surtout les jeunes, semblent devoir profiter de cette dure expérience pour améliorer les méthodes de culture et s'orienter plus volontiers vers la coopération sous toutes ses formes.

La "Liberté"

Un hebdomadaire fondé il y a vingt-cinq ans, *La Liberté*, sert pratiquement d'organe à l'Association d'éducation, apporte à ses abonnés les nouvelles des différentes paroisses, en fournissant un résumé de ce qui dans le monde est de nature à intéresser au point de vue catholique et français. L'élite de la population s'intéresse aux questions artistiques et littéraires, bien que par la force des choses le nombre de ces privilégiés ne puisse être très élevé.

Le rédacteur actuel de *La Liberté*, M. Donatien Frémont, a le mérite d'être l'auteur de plusieurs ouvrages écrits en bon français.

Une Société historique locale, fondée en 1902, a publié quelques ouvrages concernant l'histoire de l'Ouest, par exemple les Lettres de Mgr Provencher, l'Itinéraire du voyage de l'abbé Belcourt à la Rivière Rouge en 1831, le Rapport de Mgr Taché à la Propagation de la foi en 1888, etc. Elle a découvert en 1908 au Fort St-Charles, dans le lac des Bois, les restes du P. Aulneau, S. J., du fils aîné de La Vérendrye et de leurs compagnons massacrés par les Sioux en 1736. Depuis quelques années, faute de ressources, la Société doit limiter son activité.

Faiblesse

Voilà quelques manifestations de l'esprit français au Manitoba, quelques indications sur la portée de son activité, sur son influence, sur sa volonté de maintenir la langue et les traditions françaises aux foyers des 42,000 personnes de langue française, sur les moyens employés pour atteindre ce but. Je ne m'arrêterai pas à entrer dans des détails plus circonstanciés qui demandent des études spéciales. Au titre de faiblesses: la pauvreté du vocabulaire, l'en-

vahissement de la syntaxe par des tournures anglaises, l'absence de goût pour les lectures françaises, la pénétration des "magazines" américains, l'influence déprimante d'une petite minorité anglicisée ou en train de l'être, minorité victime parfois de circonstances presque incontrôlables ou dont le soutien est fait de préjugés, de snobisme et d'ignorance, toutes ces difficultés ne feraient que mieux ressortir le travail énergique, persévérant, courageux de la majorité ardente et combattive qui entend rester elle-même et qui ne désespère pas de l'avenir.. Il est juste d'ailleur d'ajouter que si la majorité de langue anglaise n'a pas su, à un moment donné, être généreuse, ni même respecter la justice, nous trouvons parmi nos compatriotes de langue anglaise des sympathies intelligentes et dévouées (5). Nous soupçonnons au colonel Bovey quelques cousins dans l'Ouest, nous lui en souhaiterions beaucoup plus.

Je fais la part des misères quotidiennes; si je vous disais que les Français du Manitoba sont toujours unis, qu'ils comprennent tous sans exception, comme l'élite dont j'ai tâché de vous résumer les oeuvres, l'importance de notre survivance, qu'ils savent toujours mettre l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier, que jamais chez eux ne se manifestent l'esprit de parti, la jalousie et la petitesse, l'individualisme outrancier, vous ne les reconnaîtriez pas pour vos frères de race française, de génie latin... et de nature humaine.

Deux dangers

A travers et au-dessus de ces faiblesses attribuables à l'humaine misère ou rançon de qualités sérieuses je veux, en passant, signaler deux dangers en plus de ceux que peut laisser soupçonner l'exposé que je viens de faire.

Le premier est l'influence étouffante qui nous vient du sud. A Winnipeg nous sommes à 60 milles des frontières américaines, nous sommes à 500 milles de St-Paul, Minnesota, c'est le tiers de la distance qui nous sépare de Québec, et Chicago est à mi-chemin de Montréal. Les émissions radiophoniques viennent plus facilement d'une vingtaine de postes américains que d'Ottawa ou de la Province de Québec. A part quelques émissions locales nous ne pou-

---

(5) Dans une série d'articles publiés dans les journaux au cours des mois derniers sous le titre: *My Discovery of the West*, Stephen Leacock remarque: "Early Manitoba was bilingual. Its Parliament...... spoke and printed both languages. Its schools were French and English .." From this joint heritage the course of history dispossessed them... Can one wonder that the French feel, one must not say a bitterness, but a wistful regret for their lost Northwest. And suppose we had had it and shared it on equal terms, with a bilingual culture to match the older East, it might seem perhaps a more balanced Canada, a more real unity... But the French increase and multiply. Their day may be coming. A distinguished Scottish Franco Canadian of Montreal told a Vancouver club, a few years ago, that if immigration remained blocked, the French would come into their own. They would have their *revanche du berceau*". — *Globe and Mail*, Toronto, 1er mai 1937.

vons entendre comme français à la radio que ce qui nous vient par Radio-Canada; sans nous plaindre, admettons que ce n'est pas suffisant pour exposer nos compatriotes à oublier l'anglais. Le monde anglo-saxon de l'Ouest canadien est profondément américanisé. Idées, moeurs, cultures, principes ou absence de principes d'éducation, journaux, revues, partout l'influence vient du Sud bien plus que de l'Est ou d'Europe, et cette influence, à tout prendre, est matérialisante. Nulle part en dehors des centres catholiques, il ne semble y avoir de réactions profondes. Une certaine ferveur de patriotisme britannique, souvent plus tapageuse et superficielle qu'influente cache cette pénétration profonde, mais n'empêche pas ses effets déprimants au point de vue spirituel. Au fond je crains que la pénétration matérialiste qui déchristianise l'âme soit un danger plus grave et plus imminent pour nos groupes de l'Ouest que l'anglicisation de la langue.

Pour résister

Nous comptons pour résister à cette influence dangereuse sur l'esprit catholique que nous travaillons à intensifier, sur nos organisations paroissiales, sur des relations plus intimes et plus fréquentes avec la province de Québec. Nous finirons peut-être par pouvoir capter les ondes françaises des postes quebecquois, dans quelques mois un service d'avions nous apportera en dix heures journaux et revues de Québec et de Montréal. Nous comptons aussi — j'allais dire surtout — sur l'influence générale de culture catholique et française que la province de Québec se doit d'exercer dans tout le Canada.

Et, à ce sujet, il est certaines opinions venues de la vieille province qui émeuvent profondément les minorités des provinces anglaises. Je ne veux pas souligner les propos parfois légers tenus par certains jeunes qui se sentent assez forts dans la province de Québec pour se désintéresser des 650,000 Canadiens français des autres provinces, ce serait sans doute une erreur de perspective que d'accorder à ces propos une importance qu'ils n'ont pas.

Séparatisme

Mais quand sérieusement nous entendons parler de séparatisme pour la province de Québec, nous voyons là, non pas des paroles de salut, mais des paroles de découragement et de défaitisme et nous nous disons: si les Canadiens-Français du Québec ne sont pas capables de rester eux-mêmes et de s'imposer à leurs concitoyens de langue anglaise à l'intérieur d'un même Canada, nous ne voyons pas comment ils pourront résister à l'influence des relations internationales dans une Amérique de langue anglaise et de moeurs américaines. Et d'autres ajoutent, si les Canadiens-Français du Québec ne peuvent se défendre, quand organisés, chez eux, ils représentent le quart de la population canadienne, que ferons-nous

donc, nous minorités perdues à raison de 1 contre 15 ou 20 dans les provinces anglaises? Nous demandons à nos frères du Québec de prendre conscience de ce scandale.

L'attitude qui nous édifie et qui nous encourage, au contraire, dans le réveil de la jeune génération, c'est que nous croyons y voir la volonté de s'imposer par sa valeur personnelle, et d'imposer avec soi au respect des autres toutes les richesses catholiques et françaises qui font notre force; la volonté d'accepter ses responsabilités entières dans les cadres historiques où la Providence l'a placée, la volonté de vaincre l'individualisme déprimant, de s'élever au-dessus des coteries, des clans, des critiques stériles, pour s'unir et savoir se sacrifier au besoin dans une action commune, pour une cause qui nous dépasse tous: notre culture catholique et française.

L'autre danger

L'autre danger est d'un autre ordre, c'est l'immigration de nos jeunes laïques plus instruits vers l'Est, où ils semblent pouvoir plus facilement s'orienter et trouver leur chemin. Cela pose le problème chez nous de la classe dirigeante et des chefs de demain. Ce fait, ses causes et ses remèdes demanderaient une étude spéciale. La réaction se fera-t-elle? Nous espérons qu'un groupe de nos jeunes étudiants à Laval et à Montréal nous reviendra. Nous avons surtout besoin de jeunes médecins de langue française. Nous croyons qu'il nous faut aussi une élite agricole sérieusement instruite plus nombreuse. Le mouvement est commencé. Quelques-uns ont donné le bon exemple. Nos deux députés à la législature provinciale, dont l'un est ministre dans le cabinet Bracken, et dont l'autre se faisait dire par la *Free Press* qu'il est un des membres de la chambre qui manie le mieux la langue anglaise, sont deux cultivateurs progressifs, anciens du cours classique du collège de St-Boniface.

La rhétorique ne les sauvera pas

Au terme de cette communication je n'éprouve pas le besoin de m'excuser du ton volontairement documentaire que je lui ai donné. Je pense par là m'être fait l'interprète fidèle des Canadiens-Français du Manitoba et de l'Ouest canadien. Ils ne croient pas que la rhétorique puisse les sauver, ni même l'éloquence. Mais sous la protection de Dieu et avec la coopération des autres groupes de langue française, ils entendent continuer l'examen lucide de leurs ressources et de leurs faiblesses, profiter de tous les moyens de survie que leur fournissent les circonstances où la Providence les fait vivre, entretenir l'union de toutes les bonnes volontés dans la défense de leurs droits, dans la conservation laborieuse de leur langue, dans la préservation de leur foi. Ces dispositions qu'ils tâchent, sans peut-être toujours y réussir parfaitement, d'entretenir dans leur groupe, ils souhaitent que le deuxième congrès de la langue française ait pour résultat de les stimuler dans tous les groupes

français d'Amérique, de les affirmer surtout dans la vieille Province d'où doivent leur venir l'appui intellectuel, le secours moral, le souffle français, l'inspiration catholique dont ils ont besoin.

Les Manitobains de langue française ont perdu au cours de l'histoire l'illusion de mettre une confiance idyllique exclusivement en des textes de loi apparemment très rassurants ou dans la bonne volonté d'une majorité d'un jour; ils ont appris de dure expérience que l'on ne conserve que ce que l'on est disposé à défendre tous les jours résolument: ils ont conservé leur héritage français parce qu'ils l'ont défendu; ils entendent, sans se faire d'illusion sur les difficultés de demain, continuer à se défendre pour conserver leur héritage français et ils forment le voeu suivant, que pour assurer des effets durables au deuxième congrès de Langue française au Canada, il soit formé à Québec un secrétariat permanent des groupes français d'Amérique.

Ce secrétariat serait chargé, entre autres choses:

1. — De recueillir et de conserver tous les renseignements possibles sur les différents groupes;

2. — De fournir selon les circonstances des communiqués exacts et opportuns sur la situation de ces groupes, aux journaux de langue française et de langue anglaise;

3. — D'assurer à l'élite des différents groupes des contacts plus fréquents avec les centres universitaires et culturels de la province de Québec et de France;

4. — De profiter de toutes les occasions pour multiplier les relations sous toutes les formes possibles entre les différents groupes et surtout avec la province de Québec.

APPENDICE

1. *Population des trois Provinces de l'Ouest parlant la langue française comparée à la population totale.* (Recensement de 1931.)

	Total	Parlant anglais	Ne parlant ni anglais ni français	Sachant le français	Parlant anglais et français	Ne parlant que français
Manitoba	700,139	600,139	47,323	52,677	43,397	9,280
Saskatchewan	921,785	808,100	62,163	51,522	44,463	7,059
Alberta	731,605	646,838	46,028	38,939	32,922	5,747
Total	2,353,529	2,055,067	155,524	143,138	120,852	22,086

2. *Population française d'origine comparée à la population de langue française, dans les trois Provinces de l'Ouest.* (Recensement de 1931.)

	Totale		Origine française parlant franç	parlant angl.	Orig. étrangère parlant franç.
	% Population totale	% Population origine fr.	% Population sachant fr.	% Population origine fr.	% Population parlant fr.
Manitoba	7%	47,039–91%	42,499–80%	4,540–9.8%	10,178–19%
Saskatch.	5 ½ %	50,700–84%	42,230–81%	8,497–16%	9,319–18%
Alberta	5%	38,377–80%	28,145–72%	10,232–20%	10,794–27%
Total	5.7%	136,116–83%	112,847–78%	23,269–17%	30,291–21%

Signification des chiffres de pourcentage:

1. pourcentage de la population d'origine française par rapport à la population totale:
2. pourcentage de la population d'origine française parlant Français par rapport à la population totale d'origine française;
3. pourcentage de la population d'origine française parlant Français par rapport a la population totale sachant le français;
4. pourcentage de la population d'origine française parlant l'Anglais par rapport à la population totale d'origine française.
5. pourcentage de la population d'origine étrangère sachant le Français par rapport a la population totale sachant le Français. (Cf. 4ème colonne du tableau précédent.)

3. *Population française du Manitoba, situation géographique. Tableau approximatif:*

St-Boniface, Winnipeg, et agglomération urbaine centrale dont 9000 en deux paroisses de langue française.	14,000
Groupés en 44 paroisses rurales homogènes dont 66% cultivateur.	22,000
Dispersés dans le reste du Manitoba	7,000

4. *Situation religieuse de la population française du Manitoba.* (Recensement de 1931.)

	D'origine française	Ne parlant pas Français	Non-catholique
	% de population totale	% de popul. d'orig. fr.	% de popul. d'orig. fr.
Manitoba	47,039—7%	4,540— 9.8%	3,719— 8%
Saskatchewan	50,377—5 ½ %	8,497—16%	6,020—12%
Alberta	38,377—5 1/5%	10,323—20%	6,274—16%
Total	136,116—5.7%	23,269—17%	16,013—11.7%

5. *Pourcentage de la population catholique de langue française vis-à-vis des autres groupes.*

43,200 sur population catholique de rite latin de 131,204 .... 33%
(United 176,240; Anglicans 128,385.)
43,320 sur population catholique de rite latin de 131,204 .... 33%
dont 34,489 polonais 25%
19,051 origine britannique 14%
34,344 Belges, Allemands, Italiens, Europe centrale, Indiens 25%

6. *Clergé et Communautés religieuses de femmes.* (Chiffres approximatifs, 1936.)

	De langue française	Sur total	%
Prêtres séculiers	75	125	75%
Religieux	100	120	83%
Ruthènes		15	
Total	175	260	66%
Religieuses	850	1050	85%
Ruthènes		14	

7. *Situation relative de la race française au Manitoba.* (Recensement de 1931.)

Britannique :	race	368,010
	langue anglaise	600,139
Ukrainiens :	race	73,606
	langue	82,913
Français :	race	47,039
	langue	42,499
Polonais :	race	40,243
	langue	31,758
Allemands :	race	38,078
	langue	57,312

8. *Situation scolaire des Manitobains de langue française.*

Municipalités scolaires contrôlées par des commissaires de langue française: 150 sur 2050.
Commissaires: 450 sur 6150.

Ecoles visitées par l'Association:
167 en 47 paroisses, dont 44 de langue française, 3 bilingues; dont 37 où enseignent des Communautés religieuses de langue française: 7952 dont plus de 4000 de langue française.

Instituteurs et institutrices de langue française:

278	sur un total de 4459 ou	6.22%
3506	Anglais	78.45%
220	Allemands	4.92%
107	Scandinaves	2%
311	Ukrainiens, Polonais, etc.	6.96%
47	Juifs	1.1%

